



CHAMPAGNE-BOURGOGNE  
BANQUE ET ASSURANCES

## Communiqué du 2 avril 2015

### Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.)

### Païement du dividende de l'année 2014

L'Assemblée générale de la Caisse régionale s'est tenue le 31 mars 2015.

Elle a décidé la distribution d'un **dividende de 3,92 € par C.C.A.** de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne et sa mise en paiement le mercredi 1er avril 2015.

Les ayants-droit sont les porteurs de C.C.A. après dénouement du carnet d'ordres à fin mars.

Par conséquent, **le prix indicatif de référence du C.C.A.**, après paiement du dividende, **sera de 197,43 €** (201,35 € - 3,92 €).

Ce prix sera retenu pour toutes les transactions à compter du 2 avril 2015 jusqu'à fin juin.

La prochaine valorisation aura lieu fin juillet 2015.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne  
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,  
siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes.  
Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en  
Assurances sous le n° 07 019 188.